



Bressuire Informatique

77, Boulevard Alexandre 1er - 79300 BRESSUIRE

Tél : 05 49 80 33 33 - Fax : 05 49 74 36 51

info@bressuire-informatique.fr

Aide à la prise en charge / PEC+

**Utilisation dans les logiciels
Mélusine Taxi Live**

Mélusine Taxi Live version 2014.00

Date : 16/05/2014

Table des matières.

Table des matières.	2
1 - Introduction	3
2 – Installation du certificat.....	4
3 – Utilisation du service PEC+ dans MélusineTaxi Live.	5
4 – Paramétrage du logiciel MélusineTaxi Live pour PEC+.....	7
5 – Traitement des traces des appels au service PEC+.....	8

1 - Introduction

Le service d'aide à la prise en charge, aussi appelé PEC+, permet à un transporteur sanitaire de consulter, à partir de son logiciel de facturation, le taux de prise en charge par l'organisme primaire d'assurance maladie, d'un transport à une date donnée.

Le logiciel de facturation, interroge la base de donnée de l'organisme en utilisant la connexion internet. Les données d'entrée de l'interrogation sont l'identification de la personne transportée (Numéro de sécurité sociale, date de naissance, rang de naissance), les données de la prescription (date, taux de prise en charge, motif éventuel d'exonération du ticket modérateur et éventuellement date d'accident) et la date du transport. Le service PEC+ renvoie en retour le taux de prise en charge et les informations nécessaires à la télétransmission de la facturation de ce transport.

L'objectif du service PEC+ est d'une part de simplifier le travail des transporteurs sanitaires en obtenant les informations nécessaires à la facturation à partir du logiciel de facturation et d'autre part de réduire le taux de rejet de télétransmission.

Dans un premier temps ce service n'était disponible que pour les assurés du régime général (CPAM) et des régimes hébergés (CAMIEG, CANSSM, CAVIMAC, MGP, ENIM), il a été étendu à la MSA, au régime militaire(CNMSS) et à la RATP, progressivement il sera ensuite étendu à l'ensemble des régimes.

Le service PEC+ peut être interrogé pour un transport ou indépendamment d'un transport, mais il est impossible de l'interroger pour une date future. Si l'on veut vérifier les droits d'une personne avant de la transporter, on ne pourra avoir la réponse du service PEC+ que pour la date du jour.

Seuls les logiciels ayant obtenu la certification pour le téléservice de prise en charge de l'assurance maladie peuvent permettre d'interroger le service PEC+. Cette certification est délivrée par le Centre National de Dépôt et d'Agrément (CNDA). La liste des logiciels ayant obtenu cette certification est diffusée sur le site internet du CNDA (www.cnda-vitale.fr).

2 – Installation du certificat.

Pour pouvoir accéder au service PEC+, il faut que le certificat correspondant soit installé sur l'ordinateur. Il faudra que le certificat soit installé sur tous les ordinateurs à partir desquels on voudra interroger le service PEC+ à partir de Mélusine Taxi Live.

Si vous essayer d'utiliser PEC+ et que sur votre ordinateur le certificat n'est pas installé, le certificat s'installe. Selon la version de Windows que vous avez sur votre ordinateur, le logiciel vous demande une confirmation avant de l'installer.

3 – Utilisation du service PEC+ dans Mélusine Taxi Live.

La fenêtre d'interrogation du service PEC+ est la même quel que soit l'endroit du logiciel où elle est appelée.

Interroger PEC+

Veuillez renseigner les informations à gauche concernant la personne transportée et la prescription.
En cliquant sur le bouton "Appel", les réponses s'afficheront dans la partie de droite.

Personne transportée

Nom

N° sécurité sociale

Date naissance JJ MM

Rang naissance

Grand régime

Prescription

Les renseignements ci-dessous doivent être saisis à partir des informations de la prescription de transport.

Date Prescription

Date Transport

Soin en rapport avec un AT/MP ☐ Oui ☒ Non

Soin en rapport avec une ALD ☐ Oui ☒ Non

Soin pris en charge à 100% ☐ Oui ☒ Non

Soin en rapport avec l'article L115 ☐ Oui ☒ Non

Date AT/MP

N° AT/MP

Réponse du PEC+

Attention, le présent taux de prise en charge n'est applicable que si le transport est en lien avec une situation permettant son remboursement par l'Assurance Maladie obligatoire

Grand régime

Organisme Gestionnaire

Centre Gestionnaire

Rang de Bénéficiaire

Taux

Nature Assurance

Justificatif Exonération

Date Maternité

Tiers payant réglementaire primaire ☒ Oui ☐ Non

Tiers payant réglementaire compl. ☒ Oui ☐ Non

Situation particulière du bénéficiaire

Type de contrat

N° Organisme Complémentaire

Destinataire de règlement

Appel

La partie gauche de cette fenêtre permet de saisir les données d'entrée du service PEC+, le bouton « Appel » situé en bas au milieu permet d'appeler ce service et la partie droite affiche les données en retour du service.

Lors du premier appel au service PEC+ après le lancement du logiciel Mélusine Taxi Live (ou si le logiciel a été plus d'une demi-heure sans être utilisé), lorsqu'on clique sur le bouton « Appel », le logiciel ouvre une autre fenêtre dans laquelle il faut saisir l'identifiant et le mot de passe de connexion au service PEC+. Cet identifiant et ce mot de passe sont ceux que vous utilisez sur AMELI pour accéder à votre espace pro.

Dans la partie gauche de la fenêtre, le nom, le prénom et l'adresse de la personne transportée ne sont pas utiles à l'interrogation du service PEC+ et peuvent donc ne pas être renseignés. Ces zones permettent de retrouver un client déjà présent dans le fichier des personnes transportées en utilisant l'icône quand le curseur est sur la zone « Nom » et, donc, d'initialiser les zones suivantes de la partie « Personne transportée » avec les données du client choisi.

Suivant la façon dont cette fenêtre est appelée dans le logiciel Mélusine Taxi Live, la partie gauche de la fenêtre peut être vide ou plus ou moins initialisée.

Dans le logiciel Mélusine Taxi Live, cette fenêtre peut être appelée à partir de quatre endroits :

- Du menu « Utilitaires ».
- Entre la saisie du client et la saisie de la prescription.
- de l'icône « PEC+ » dans la fenêtre de saisie ou de consultation des transports série.
- du menu « PEC+ » à gauche de l'ensemble des fenêtres qui permettent de créer une facture.

Si la fenêtre « Interroger PEC+ » est appelée à partir du menu « Utilitaires » dans le logiciel Mélusine Taxi Live, lorsqu'elle s'affiche, aucune zone n'est initialisée à l'exception de la « Date Prescription » et de la

« Date Transport » qui sont mises à la date du jour. On pourra donc saisir les zones ou les faire initialiser par le logiciel en faisant appel à un client existant en agissant comme décrit ci-avant.

Si la fenêtre « Interroger PEC+ » est ouverte après avoir créé le client et avant de saisir la prescription, les zones de la partie « Personne transportée » de la fenêtre sont initialisées avec les données du client concerné par le transport. Lorsqu'on valide la fenêtre « Interroger PEC+ », le logiciel affiche la fenêtre de création de la prescription en y reportant les informations correspondantes de la fenêtre « Interroger PEC+ ».

Si la fenêtre « Interroger PEC+ » est appelée à partir de l'icône  de la fenêtre de saisie ou de consultation des transports série, pour lequel la prescription est déjà existante, les zones de la partie « Personne transportée » de la fenêtre sont initialisées avec les données du client concerné par le transport et les zones de la partie « Prescription » de la fenêtre sont initialisées avec les données de la prescription à laquelle est rattachée le transport. Seule la zone « Date transport » est modifiable.

Si la fenêtre « Interroger PEC+ » est appelée à partir du menu « PEC+ » à gauche de chaque fenêtre permettant la saisie de la facture (Fenêtre qui permet de saisir le client, la prescription, le transport, les transports séries et la facture), les zones de la partie « Personne transportée » de la fenêtre sont initialisées avec les données du client concerné par le transport par contre, selon que la prescription est déjà saisie ou non, les zones de la partie « Prescription » de la fenêtre sont initialisées ou pas avec les données de la prescription.

De plus, si, dans les « Constantes », « Divers », on a coché « oui » à la question « Voulez-vous que le logiciel appelle PEC+ de façon automatique ? », lorsqu'on valide l'ensemble des transports de la série à mettre dans une facture, l'appel de PEC+ automatique se lance. Selon le paramètre défini, PEC+ est interrogé pour tous les transports ou seulement pour le premier et le dernier transport (par rapport à la date) parmi les transports affichés. Si on demande le premier et le dernier transport et qu'il y a des droits différents entre les deux transports, le logiciel lance automatiquement PEC+ pour tous les transports concernés afin de définir à partir de quel transport les droits ont changé. S'il y a eu changement de droit, un message précise à partir de quelle date de transport le changement est effectif, les transports à partir de cette date sont enlevés de la facture. Les transports effectués après le changement des droits ne sont donc pas facturés. Il faut donc faire une autre facture qui contient tous les transports qui n'ont pas été facturés. En validation de la fenêtre de tous les transports sanitaires de la série, l'interrogation à PEC+ ne se fait que sur les transports qui n'ont pas encore été interrogés.

4 – Paramétrage des logiciels Mélusine Taxi Live pour PEC+

Dans le menu « Constantes » puis le sous menu « Divers » du logiciel Mélusine Taxi Live on trouve une partie concernant « PEC+ » dans laquelle on peut paramétrer plusieurs options.

Une question permet de dire si l'on veut les traces des appels au service PEC+. Si on a répondu « Non » il ne sera pas conservé de trace des appels à ce service. Il est conseillé de mettre « Oui ».

Une autre question permet de préciser si l'on veut afficher le contenu des requêtes (le fichier XML de la requête). Si c'est le cas, lorsqu'on clique sur le bouton « Appel » de la fenêtre « Interroger PEC+ », le logiciel affiche une fenêtre avec le contenu au format XML de la requête au service PEC+ puis, quand on clique sur la croix de fermeture de la fenêtre, le logiciel appelle le service et, quand il a la réponse, il l'affiche, au format XML, dans une nouvelle fenêtre que l'on fermera aussi en cliquant sur la croix de fermeture de la fenêtre. Si on a répondu « Non », ces deux fenêtres, de contenu au format XML, ne s'affichent pas. Il est conseillé de laisser « Non ».

Une troisième question permet de préciser si l'on veut interroger le service PEC+ de test au lieu du service PEC+ réel. Il faut bien sûr répondre « Non » à la question « Voulez-vous utiliser le serveur de tests ? ».

Une autre question permet d'activer ou non PEC+. Si on ne veut pas activer l'appel de PEC+, il ne sera appelé d'aucune fenêtre dans le logiciel, ni en automatique ni à la demande de l'utilisateur.

Si PEC+ est activé, on peut préciser si on souhaite l'activer en automatique. Si c'est le cas, il faut préciser si on le souhaite pour tous les transports ou seulement sur le premier et dernier transport de la série. Dans ce dernier cas on part du principe que si les droits d'un client sont les mêmes à la première et la dernière date de la série on peut penser que pour tous les transports entre les deux, le client a aussi les mêmes droits. Si le logiciel considère qu'il y a un changement de droit entre le début et la fin de la série, le logiciel le précise. Dans le cas où on ne demande pas PEC+ en automatique, lors de la validation des transports de la facture, le logiciel n'interrogera pas PEC+ pour les autres transports.

5 – Traitement des traces des appels au service PEC+.

Le sous-menu « Edition du suivi PEC+ » du menu « Edition », permet d'avoir des listes à l'écran ou dans un fichier au format CSV des traces des appels au service PEC+ avec différents critères de sélection.

Edition du suivi de PEC+

Vous souhaitez éditer le suivi de PEC+ de quelle date à quelle

Date début Date fin

Sur quel type de liste souhaitez vous visualiser le suivi de PEC+ ?

☒ Nominative
☐ Anonyme
☐ sur fichier CSV

Si sur fichier CSV

Quel Séparateur utilisé?

Dans quel chemin l'enregistrer?

Quel type de réponse souhaitez vous visualiser ?

☒ Valide
☒ ERR_PT
☒ Erreur technique

Pour quel client souhaitez vous le suivi de PEC+ ?

Nom Prénom

N° sécurité sociale

Date naissance JJ MM Rang naissance

V

Il est possible de choisir entre une liste nominative ou anonyme à l'écran ou une liste anonyme dans un fichier au format CSV. La liste nominative affiche toutes les données d'entrée et de sortie, ainsi que la date, l'heure et la durée des appels au service PEC+ sélectionnés, elle est triée par numéro de sécurité sociale. La liste anonyme affiche les mêmes informations à l'exception du numéro de sécurité sociale, de la date de naissance et du rang de naissance, elle est triée par date et heure d'appel du service. Le fichier au format CSV contient les informations anonymes comme prévu par la fiche d'information n° 108 rédigée par le GIE Sésam-vitale.

Si l'on a sélectionné la liste « sur fichier CSV », la partie « si sur fichier CSV » de la fenêtre devient active et on peut y choisir le séparateur du fichier CSV et le chemin du disque sur lequel on veut l'enregistrer.

On peut également ne sélectionner que les requêtes dont la réponse est d'un ou plusieurs types (Valide, erreur de type ERR_PT ou Erreur technique).

On peut aussi ne sélectionner que les requêtes concernant un client en saisissant son numéro de sécurité sociale, sa date de naissance et son rang de naissance. On peut choisir le client dans le fichier des personnes transportées en utilisant l'icône . Si on laisse les zones de cette partie de la fenêtre vides, les requêtes concernant tous les clients et répondant aux autres critères de la fenêtre seront sélectionnées.

Dans tous les cas, on peut sélectionner les requêtes dont l'appel se situe dans une période en saisissant les « Date début » et « Date fin ». Si ces zones sont vides, toutes les requêtes répondant aux autres critères seront sélectionnées quelque soit leur date d'appel au service.